ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Alcoolisme

Question écrite n° 15414

Texte de la question

M Dominique Gambier attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur les difficultes actuelles que rencontrent les associations de prevention de l'alcoolisme. Le Gouvernement a fait de la securite routiere une de ses priorites. Or la lutte contre l'alcool au volant doit etre tout autant preventive. La prevention de l'alcoolisme concerne aussi bien l'information du public, la formation, que le soin des malades alcooliques. Il semble que depuis quelques annees les moyens financiers de ce secteur de la sante publique soient en nette diminution. Il lui demande quels sont les moyens actuels pour la prevention de l'alcoolisme et dans quelle mesure il souhaite en faire une veritable priorite de la sante publique au meme titre que la prevention du Sida, des toxicomanies et du cancer.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale tient a assurer l'honorable parlementaire de sa determination a poursuivre les efforts entrepris depuis de longues annees pour lutter contre l'alcoolisme et moderer en France la consommation de boissons contenant de l'alcool. Il l'informe que, dans le souci de preserver l'ensemble des moyens affectes a la lutte contre ce fleau, il n'a pas fait porter la regulation budgetaire sur les credits de prevention de l'alcoolisme. Cette ligne budgetaire conserve donc en 1989 les credits limitatifs qui ont ete affectes en loi de finances pour les actions menees dans ce domaine. De plus il a porte le taux d'augmentation des enveloppes departementales a 3,50 p 100, il a permis la prise en compte du surcout entraine par la revalorisation de la profession d'infirmiere et la hausse des cotisations a la caisse nationale des retraite des agents des collectivites locales. Il confirme son souci de developper tres fortement son action dans ce domaine. Le budget 1990 fait apparaitre, pour la premiere fois depuis plusieurs annees, une augmentation tres sensible des credits de lutte contre l'alcoolisme.

Données clés

Auteur : M. Gambier Dominique
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15414
Rubrique : Boissons et alcools
Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale
Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 3006